



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# DGS-URGENT

DATE : 14/04/2022

REFERENCE : DGS-URGENT N°2022-48

**TITRE : OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS ENTRE LES 15 ET 19 AVRIL ET LES 25 ET 26 AVRIL 2022**

## Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

## Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités des prochaines sessions de commandes en flacons de vaccins Moderna, Pfizer-BioNTech (forme prête à l'emploi 12 ans et plus, et forme pédiatrique) et Novavax **entre les 15 et 19 avril ainsi qu'entre les 25 et 26 avril 2022.**

Ce document s'articule en deux parties :

- I) MODALITES D'OUVERTURE DU PORTAIL ET PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES
- II) POINT D'ATTENTION SUR LA CONSERVATION DES DOSES DE VACCIN

### I. MODALITES D'OUVERTURE DE L'OUTIL DE COMMANDE ET PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES

**A titre exceptionnel, en raison du lundi 18 avril férié, la saisie de commande sera ouverte dès le vendredi 15 avril matin jusqu'au mardi 19 avril à 23h sur [l'outil de commande](#).** Le service support restera à disposition durant toute la période, avec un accès plus restreint du samedi au lundi, via [ce formulaire](#).

**La page de saisie de commande sera également ouverte du lundi 25 au mardi 26 avril 23h, selon les modalités présentées ci-dessous, identiques à celles des dernières semaines :**

Effecteurs	Nombre de flacons Moderna	Nombre de flacons Pfizer-BioNTech PAE- Forme Adulte (couvercle gris)	Nombre de flacons Novavax	Nombre de flacons Pfizer-BioNTech - Forme pédiatrique
Médecins	Nombre de flacons de vaccins non limité pour ces types d'effecteurs, tout en veillant bien à ne pas constituer de stocks non utilisés.			Nombre de flacons de vaccins non limité
Pharmaciens				
Infirmiers, sages-femmes				
Chirurgiens-dentistes				Non ouvert à la commande
MSP, CDS, LBM				
FAM, MAS, EHPAD, USLD et résidences autonomie				
SST				
SSU	Non ouvert à la commande	Nombre de flacons de vaccins non limité		
PMI		Non ouvert à la commande		Nombre de flacons de vaccins non limité

Les médecins, les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021\\_19](#). Les infirmiers, les LBM, les EHPAD, les USLD et les résidences autonomies, les SSU, les SST, les CDS, les MSP, les FAM, les MAS et les PMI sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

**Dates de livraison en officine :** Les dates de livraison par session de commandes sont détaillées ci-dessous :

Type de vaccins	Date de commande	Date de livraison
Moderna, Pfizer-BioNTech et Novavax	entre les 15 et 19 avril	entre le vendredi 29 avril et le mardi 3 mai (pas de changement dans les modalités habituelles de livraison)
Moderna, Pfizer-BioNTech et Novavax	entre les 25 et 26 avril	entre le vendredi 6 et le mardi 10 mai

Il est rappelé que :

- Les rendez-vous de vaccination peuvent être prépositionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison qui vous est indiquée dans le mail de confirmation de commande. Ce mail est envoyé à toutes les officines qui réceptionnent des vaccins, que ce soit pour leur compte ou celui d'autres professionnels de santé ;
- Tout professionnel de santé doit prendre en compte le nombre de flacons qui lui ont été confirmés avant d'ouvrir de nouveaux créneaux de vaccination ;
- Les officines doivent bien confirmer les quantités demandées par les professionnels de santé qui leur sont rattachés avant de passer commande.

#### ***Précisions sur les commandes antérieures :***

Les flacons de vaccins Pfizer-BioNTech, Moderna et Novavax commandés les 4 et 5 avril seront livrés en officine **entre le vendredi 15 avril et le mardi 19 avril**.

**Il est rappelé qu'à partir de la date du 4 avril et comme annoncé dans le [DGS-Urgent n°2022-44](#) du 1<sup>er</sup> avril dernier, les commandes effectuées en Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus) seront livrées sous leur forme prête à l'emploi (couvercle gris). Les officines commenceront donc à recevoir ces flacons à partir du 15 avril. Les modalités de conservation la forme prête à l'emploi sont présentées dans le DGS-Urgent pré-cité.**

**Confirmation de livraison :** un mail de confirmation de la commande effectuée les 11 et 12 avril précisant la date et les volumes de livraison de vaccin Moderna, Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus, en « prêt à l'emploi »), Pfizer-BioNTech (forme pédiatrique) et Novavax sera envoyé le **vendredi 15 avril** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elle a commandé), aux médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes (volumes qui leur sont destinés). Un mail de confirmation de la commande effectuée les 4 et 5 avril sera également envoyé le vendredi 8 avril selon les mêmes modalités.

## **II. POINT D'ATTENTION SUR LA CONSERVATION DES DOSES DE VACCIN**

Quel que soit le vaccin, nous vous recommandons de bien consulter les étiquettes de péremption et **les dates limites d'administration** sur le flacon avant toute injection. Avec chaque flacon qui vous est livré par votre grossiste répartiteur (excepté pour le vaccin Novavax), une étiquette indiquant la date de péremption est fournie.

**Attention seule l'étiquette fournie par votre grossiste-répartiteur correspondant à la date de péremption du flacon conservé entre +2/+8 °C fait foi.**

### **1. Rappel des modes de conservation par vaccin**

Nous vous rappelons que :

- Les flacons de vaccin Pfizer-BioNTech **forme 12 ans et + (couvercle violet)** livrés en pharmacie se conservent au maximum un mois à 2-8°C, à l'abri de la lumière.
- Les flacons de vaccin Pfizer-BioNTech **forme 12 ans et +, prête à l'emploi, (couvercle gris)** livrés en pharmacie se conservent au maximum 10 semaines à 2-8°C, à l'abri de la lumière.
- Les flacons de vaccin Pfizer-BioNTech **forme pédiatrique (couvercle orange)**, à destination des 5-11 ans se conservent au maximum 10 semaines à 2-8°C, à l'abri de la lumière.
- Les flacons de vaccin Moderna, se conservent 30 jours maximum à 2-8°C, à l'abri de la lumière.
- Les flacons de vaccin Novavax, se conservent à 2-8°C, à l'abri de la lumière jusqu'à la date de péremption imprimée sur le flacon.

Nous vous invitons à la plus grande vigilance sur les dates de péremption des flacons qui vous sont livrés, car ces dernières peuvent être très courtes. Nous vous conseillons donc d'en commander le nombre nécessaire et de les injecter rapidement, afin d'**éviter de constituer un stock inutilisé**.

## 2. Utilisation des flacons non récupérés

**Si un flacon de vaccin (Novavax, Pfizer-BioNTech ou Moderna) n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé**, en respectant scrupuleusement toutes [les modalités de traçabilité](#), de conservation et de transport de ce vaccin, **ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination**. Pour le Pfizer-BioNTech sous sa forme pédiatrique, le flacon peut être récupéré selon les mêmes conditions qu'évoquées précédemment mais seulement par des médecins, des services de protection maternelle et infantile, des pharmaciens, des infirmiers et des sages-femmes. Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels ou établissements de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leur étaient initialement attribuées.

Nous vous rappelons que les flacons périmés doivent être évacués suivant la filière d'élimination CYCLAMED, quel que soit le vaccin. Vous trouverez les modalités du circuit d'élimination des déchets issus de la vaccination covid-19 en ville dans l'[annexe 1 du DGS-Urgent n°2021\\_98](#). Un certificat de destruction indiquant les numéros de lots et les quantités détruites doit être transmis à [qualite\\_covid19@santepubliquefrance.fr](mailto:qualite_covid19@santepubliquefrance.fr)

\*\*\*

En cas de question sur l'utilisation de la nouvelle page de commande ou sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé et établissements en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « [Contacter le support](#) » accessible depuis le nouveau service de commande : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Merci à toutes et à tous pour la poursuite de votre mobilisation dans la campagne de vaccination.

**Bernard CELLI**

Responsable de la Task Force Vaccination

*Signé*

**Dr. Gregory EMERY**

Directeur général adjoint de la Santé

*Signé*